

Point Nuit, Maison Pluri'Elles

Rapport d'Activités

2024

alynea
samùsocial69
Mettre l'exclusion dehors.

1 TABLE DES MATIERES

PRESENTATION DU SERVICE	3
2 2024 DANS LES GRANDES LIGNES	4
2-2 Ressources Humaines.....	7
2-3 Evaluation / démarche qualité	7
3 LE PUBLIC ACCOMPAGNE.....	8
3.1 Les Nuitées.....	8
2- Typologie des personnes accompagnées en 2024.....	8
2.2.1 Sexe / âge (cumul sur l'année).....	8
2.2.2 Caractéristiques des ménages accueillis.....	9
2.2.3 Nationalité des personnes accompagnées.....	10
2.2.4 Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif	10
2.2.5 Ressources des personnes accompagnées en 2022	10
4. ORGANISATION DE L'EQUIPE ET MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	11
5.1 Un accompagnement sur mesure au sein d'un collectif porteur	11
4-2 Organisation des Projets Personnalisés.....	13
4-3 Prolongation de séjour.....	13
4-3 Procédure d'accompagnement à la sortie	13
2.2.6 Les points de blocage en vue d'une sortie.....	14
2.2.7 Durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2024	15
2.2.8 Durée de séjour des personnes sorties en 2023	15
CONCLUSION ET PERSPECTIVE	16

présentation du service

Etablissement	Point Nuit Maison Pluri'elles
Adresse	69 Rue de cuire 69004 LYON
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Téléphone	06 74 63 29 35
Fax	
Email	chrspointnuit@alynea.org;
Nom du directeur - Général	Philippe IMBERT
Pôle de rattachement	Pole hébergement
Nom du directeur de pôle	Atlantide MERLAT
Nom du cheffe	Véronique ROUSSET- GOUTELLE
N° finess	690022850
Type d'établissement	CHRS
Convention collective	Nexem
Date de création de la structure	1998 HU 2003 CROSM et 2004 CHRS

Le CHRS Point Nuit Maison Pluri'elles

Le CHRS Point Nuit Maison Pluri'elles propose un hébergement inconditionnel à des personnes seules, sans enfant à charge, de genre féminin dans leur diversité. Malgré la singularité des parcours, certaines problématiques sont repérées comme prégnantes chez les personnes accueillies :

- Violences intra-familiale et les violences sexuelles
- Parcours d'exil
- Parcours de prostitution
- Parcours de rue
- Problématiques de santé mentale et/ou d'addiction
- Vulnérabilités en santé somatique

Le travail d'accueil et d'accompagnement porté par une équipe pluridisciplinaire s'attache à la reconstruction des liens, la confiance mutuelle, la reconnaissance des capacités des personnes accueillies. Le travail au plus près du quotidien associé à un accompagné social renforcé permet une reconstruction personnelle au service de la trajectoire de chacune, de la recherche de solution pérenne et adaptée.

Chiffres clefs 2024	
Capacité d'accueil	38 places 26 places insertion 12 places Urgence
Typologie d'accueil	7 Chambres doubles 15 Chambres simples 3 studios doubles 3 studios simples
Public cible	Femmes sans enfants à charge Femmes en transition de genre sans enfant à charge.
Orientation	SIAO - Maison de la veille sociale
Nbre de personnes accompagnées	51
Nbre d'admission	21
Nbre de sorties - et motif.	22 dont 3 en logement autonome, 2 retours en famille, 2 FDPC et un départ inconnu.
Taux d'occupation	91%
Nbre de personnes accompagnées par 1 CIP	12
Financeurs	DDETS
Durée moyenne de séjour	24 mois
Durée moyenne de séjour des personnes sorties	61 mois
Nbre d'ETP	8 + 0.10 CIP d'Alynéa

2 2024 dans les grandes lignes

- Le CHRS est ouvert 24h sur 24 toute l'année sans interruption. Depuis son retour dans ses bâtiments historiques réhabilités, le CHRS est passé à 38 places d'accueil avec des typologies d'habitat diversifiées : Chambres doubles, chambres simples, studios doubles et studios simples.
- Le taux d'occupation de l'année 2024 s'élève à 91%, avec 51 personnes accompagnées. Point Nuit Maison Plur'ielles propose

une entrée en chambre double, qui ne correspond pas à toutes les personnes orientées. Les contraintes liées à l'habitat impactent ainsi le taux d'occupation, mais permet aussi de s'adapter aux besoins des personnes.

- La durée moyenne de séjour au 31/12/24 est de 24 mois. Les durées d'hébergement sont assez longues, fortement impactées par des situations administratives bloquées ou des situations de santé à l'origine d'une autonomie très relative.
- Nous pouvons dresser un bilan positif de l'accueil des personnes en transition de genre. Elles trouvent pleinement leur place et sont bien acceptées par toutes les résidentes. Pour les soutenir si besoin, nous collaborons avec nos partenaires LGBT+ et l'association Chrysalide.

2.1 Faits marquants : la santé un enjeu du care

L'année 2024 a été marquée par le développement d'un réseau partenarial autour des thématiques santé, réduction des risques, dépistage, et prévention.

Suite à un constat partagé d'un phénomène de non-recours au soin, d'un usage inadapté des urgences en cas de dégradation de la situation, et d'un besoin repéré de faire appel à des acteurs prenant en compte la spécificité de genre, les traumatiques liées à toutes formes de violence, l'équipe a mobilisé différents acteurs favorisant une meilleure prise en compte des besoins et une réponse adaptée à la situation.

Dans cette démarche, la mise en place systématique d'une proposition d'accompagnement physique aux rendez-vous médicaux des personnes qui le souhaitent a été le point de départ d'une prise de conscience de l'importance de la santé.

Pour ajuster l'accompagnement de certaines personnes dont la situation ne permet pas un accès conventionnel au droit commun, un partenariat a été mis en place en janvier 2025 avec l'ESSIP, une équipe mobile spécialisée en soins infirmiers et en coordination d'accès aux différents partenaires de santé.

La mise en place d'un partenariat avec le Centre de Santé Sexuelle du Griffon, situé à proximité, permet à l'ensemble des dames hébergées de venir se faire dépister (MST, virus hépatiques) dans leurs locaux ou à Point

Nuit à l'occasion de permanences trimestrielles. Un accès simplifié et privilégié à des professionnelles de santé et d'orientation de soins, favorise une première sensibilisation sur des maladies qui touchent majoritairement les femmes en situation précaires. Le centre de santé sexuelle du Griffon est par ailleurs spécialisé dans l'accueil des personnes LGBTQI+ & travailleurs.euses du sexe, permettant ainsi un accompagnement ajusté.

- Point Nuit partenaire du Dispositif Ressource d'Accompagnement Psychologique : un dispositif innovant au service de la santé mentale des personnes en hébergement

LE DRAP, Dispositif Ressource d'Accompagnement Psychologique (DRAP) est né suite à l'Instruction Interministérielle issue de la Mesure 9 des Assises de la Santé Mentale et de la psychiatrie en avril 2022. A Lyon, le projet a été pris en charge par l'Hôpital Saint-Jean de Dieu. Le DRAP est une équipe adossée à l'EMPP Interface SDF, composée de 21 psychologues, d'une psychologue coordinatrice, d'un médecin responsable et d'un médecin responsable d'unité.

Les psychologues du DRAP ont comme mission principale d'apporter un soutien psychologique aux personnes en situation de grande précarité accueillies dans des centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale appartenant à différentes associations. Le travail de coordination avec les équipes de la structure d'accueil ainsi qu'avec les partenaires extérieurs, fait également partie des missions des psychologues.

En mai 2024, une psychologue du DRAP a été détachée sur le CHRS Point Nuit. Elle intervient deux jours par semaine. Dans une démarche d'aller-vers, elle a mis en place un « goûter convivial » qui a eu lieu une fois par mois de juillet à octobre 2024. Cette activité en groupe a permis de proposer un temps individuel informel avec une ou deux résidentes pour la préparation du goûter, suivi d'un temps collectif.

Fin novembre-début décembre j'ai fait le premier cycle de l'Atelier collage. Il était destiné à un groupe fermé de quatre résidentes. Rapidement le groupe a été ouvert à l'ensemble de résidentes afin avoir plus de participants et de rendre le groupe plus dynamique. L'atelier a été pensé en cycles de quatre séances hebdomadaires. Une thématique spécifique a été choisie pour chaque séance, avec un temps de création suivi d'un temps d'échanges en groupe.

Entretiens individuels formels et informels :

Au total 22 personnes ont été vues en entretien formel ou informel, ce qui a donné un total de 109 entretiens, dont 71 formels et 38 informels.

Type d'actions de coordination avec la structure qui accueille et avec les structures partenaires :

- Réunions d'équipe (CHRS)
- Contact avec les structures de soin : CSA Vénissieux
- Contact avec des partenaires extérieurs : CLSM du 4^e, CLASS Mairie du 4^e.

2-2 Ressources Humaines

Fonctions	Effectif au 31/12/2023
Cheffe de service	1
Référent socio-éducatif	1
Référent socio administratif	1
Maitresse de maison	1
CIP détachée service emploi	0.10
Veilleur de nuit	1 (complété par des agents de sécurité)
Référent éducatif - Vie quotidienne et vie collective	3
Total	8.10

La collaboration avec le service logement, transversal à l'ensemble de l'association Alynea, se poursuit avec la reprise d'une forte dynamique

2-3 Evaluation / démarche qualité

Conformément aux orientations associatives, le CHRS Point Nuit intègre fortement la question du pouvoir d'agir dans son fonctionnement et son projet. Au sein d'un collectif, il est essentiel de donner une place importante aux résidentes dans le sens à donner à celles-ci d'où leur coopération.

Tous les documents sont élaborés en équipe puis discutés en groupe avec les résidentes et l'administrateur référent du CHRS, membre du conseil d'administration d'Alynéa. Après accord de tous, ces documents font l'objet d'un essai et sont affichés pour information.

Ce process résulte du constat de glissements des habitudes de vie et au besoin de repartager les règles de fonctionnement et les services associés à l'hébergement.

Plusieurs sujets ont été traité collectivement pendant différents groupes de travail :

- Plus de liberté dans l'usage de la cuisine
- Des colis d'accueil offrant ainsi un petit ensemble de fournitures et de produits pour faciliter leur installation et leur intégration.
- Distribution de colis alimentaires : chaque jeudi après-midi, réservé aux personnes sans ressources, afin de promouvoir une plus grande équité dans l'accès à la nourriture.
- Distribution de colis d'hygiène pour répondre aux besoins essentiels des résidentes.
- Distribution de Chèques Services aux personnes sans ressources

Recyclage : mise en place des poubelles de tri de déchets autant pour le personnel que pour les résidentes.

Plusieurs documents de référence ont été retravaillé en 2024 : le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et le flyer de présentation du CHRS.

- Le projet d'établissement qui sera retravaillé en 2025 avec la consultation de toutes les personnes gravitant sur le site.

3 LE PUBLIC ACCOMPAGNE

3.1 Les Nuitées

26 places en Insertion / 12 places en Urgence :

	2022	2023	2024
Capacité (nombre de places)	38	38	38
Nombre de nuitées réalisables	1387 0	1387 0	1387 0
Nombre de nuitées réalisées	1329 4	1263 2	1300 0
Taux d'occupation	95.85 %	91%	92%

2- Typologie des personnes accompagnées en 2024

2.2.1 Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes	2022	2023	2024
----------------------------	------	-------------	-------------

(cumul sur l'année)			
18 à 24 ans	5 / 11%	3 / 5%	6
25 à 59 ans	45 / 87%	39 / 82%	37
+ 60 ans	1 / 2%	7 / 13%	8
Total	52	49	51

2.2.2 Caractéristiques des ménages accueillis

	2022	2023	2024
Personnes présentant des addictions avec une prise en charge médico-sociale adaptée	NC	5	6
Personnes placées sous-main de justice	0	0	0
Personnes présentant des troubles psychiques	4 (=20%)	10	12
Personnes victimes de violences conjugales	6 (30%)	9	9
Jeunes Majeurs (18-25)	0	0	6
Personnes en situation de grande marginalité	3 (=15%)	1	
Personnes sortant de logement insalubre	4(=20%)	0	0
Fin d'hébergement chez un tiers	2 (=10%)	10	8
Personnes sortant d'incarcération	0	0	0
Personnes en situation de handicap (MDPH acquis ou en cours de demande)	1(= 5%)	7	10
Personnes sortant d'ets spécialisé	0	0	0
Autre	0	0	0
NB TOTAL de ménages	20	49	51

Toutes les entrées sur le CHRS Point Nuit, maison Pluri'elles se font via le SIAO.

Le nombre de femmes victimes de violences conjugales a augmenté ces trois dernières années. Cette augmentation suscite des inquiétudes et pourrait témoigner d'une prise de conscience et d'un rapport plus étroit entre les violences commises aux femmes. *Cela peut être attribué à une sensibilisation croissante, mais également à une réelle augmentation des incidents de violence.*

2.2.3 Nationalité des personnes accompagnées

Nationalité	2021	2022	2023
française	32	24	21
UE	13	8	2
Hors UE	20	18	28
Total	65	52	51

2.2.4 Situation administrative des personnes accompagnées entrant dans le dispositif

	2021	2022	2023
CNI / carte de résident	32	28	22
CNI européenne	2	6	2
sans titre	6	8	13
carte de séjour temporaire	13	2	4
récépissé de CST	11	5	8
Attestation de dépôt	1	1	2
Total	65	52	49

2.2.5 Ressources des personnes accompagnées en 2022

	2021	2022	2023
Sans ressources	22	20	17
RSA socle	17	12	11
RSA activité	3	2	2
AAH	6	5	3
Ressources d'activité	13	11	11

Allocations chômage	3	1	3
AVAA	1	1	3
Pension d'Invalidité			1
Total	65	52	49

4. Organisation de l'équipe et modalités d'accompagnement

5.1 Un accompagnement sur mesure au sein d'un collectif porteur

Afin de répondre à ces besoins, le CHRS propose une gamme de services diversifiées comprenant l'hébergement, une écoute attentive, une aide à la réintégration sociale et professionnelle, l'accès à des services médicaux et sociaux, ainsi que des actions spécifiques adaptées aux besoins individuels de toutes les personnes de genre féminin, quelle que soit leur origine ou leur situation sociale.

Malgré le caractère collectif de l'hébergement, l'accompagnement proposé se veut non-standardisé, au plus près des besoins exprimés et repérés. Les liens quotidiens, la disponibilité d'une équipe sur place, favorise l'adhésion des personnes et l'alliance dans l'accompagnement. La prise en compte des singularités dans un collectif permet de porter des projets de sorties adaptés, tout en investissant pleinement le temps de leur présence en faveur de leur rétablissement.

Les personnes accueillies bénéficient d'un accompagnement global :

- Accompagnement socio-administratif
- Accès aux droits sociaux, aide pour l'obtention du droit au séjour
- Accès aux soins
- Accompagnement dans l'habiter
- Accompagnement à la formation et l'emploi
- Accompagnement vers le logement
- Le cas échéant, aide au maintien du lien avec les enfants ou l'entourage
- Accès à la culture, inscription sur un territoire

Les projets personnalisés sont rédigés par les référents de parcours et la personne accompagnée puis partagés en équipe.

Le collectif, parfois subit, parfois protecteur, joue un rôle majeur dans la reconstruction de liens sociaux, la confiance en soi et la joie de moments partagés autour d'animation, activité et repas festifs.

- Une année 2024 sous le signe de la remobilisation à l'emploi

En 2024, la conseillère en insertion socio-professionnelle du service emploi d'Alynea, a poursuivi sa coopération auprès d'un public en situation de vulnérabilité, confronté à des difficultés variées, notamment en matière de santé, d'accès aux droits et d'insertion professionnelle.

Elle a accompagné un groupe de 12 femmes dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle. Elles ont rencontré des obstacles tels que la perte d'emploi due à des titres de séjour non renouvelés ou d'autres situations complexes. Néanmoins, elles ont fait preuve d'une grande motivation et se sont activement mobilisées pour retrouver un emploi. Le principal défi a consisté à maintenir leur dynamique d'insertion. Toutefois, malgré certains freins, plusieurs sorties positives ont été enregistrées, et toutes les personnes accompagnées sont restées engagées dans leur parcours, prêtes à surmonter les difficultés rencontrées.

L'accompagnement a pris plusieurs formes selon les besoins identifiés :

- **Définition et remobilisation du projet professionnel** : Certaines ont bénéficié d'un travail d'orientation pour structurer un parcours d'insertion adapté à leurs compétences et aspirations.
- **Orientation vers des dispositifs adaptés** : Plusieurs ont été dirigées vers des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), principalement dans la restauration, ou vers des structures telles que les ESAT, afin de favoriser une intégration progressive et sécurisée dans le monde du travail.
- **Renforcement des compétences linguistiques** : Certaines ont suivi des cours de français en ASL pour améliorer leur maîtrise de la langue et faciliter leur insertion professionnelle.
- **Techniques de recherche d'emploi** : D'autres ont participé à des ateliers sur la recherche d'emploi, en partenariat avec YOON, une structure spécialisée dans l'accompagnement des personnes étrangères.
- **Accès à la culture et ouverture sociale** : Pour favoriser l'inclusion, plusieurs ont été orientées vers des ateliers Pass Culture proposés par Alynea, leur offrant un accès à diverses manifestations culturelles, telles que des visites de musées et des spectacles. Une visite d'une salle de concert et une participation à un événement musical ont aussi été organisées en collaboration avec Médiatone.
- **Réduction de la fracture numérique et accès aux outils de communication** : Grâce à un partenariat avec Emmaüs Connect, certaines ont pu recevoir une carte SIM gratuite et ont été orientées vers des formations en numérique pour les rendre autonomes dans leurs démarches en ligne.
- **Accompagnement vers le parcours de régularisation par le travail avec le dispositif ENACT 69** : Un suivi spécifique a été mis en place pour une personne en démarche de régularisation par le travail.

Au cours de mon accompagnement, la CISP a rencontré plusieurs obstacles, notamment des problématiques de santé nécessitant la constitution de dossiers MDPH pour mettre en place des solutions adaptées. Bien que plusieurs personnes aient trouvé un emploi, un stage ou une formation, certaines ont interrompu leur parcours pour diverses raisons. Afin de surmonter ces difficultés, un travail d'adaptation et de suivi a été mis en place, permettant de proposer des actions mieux adaptées à leur rythme et à leurs capacités.

Enfin, grâce à une collaboration étroite avec l'équipe de **Point Nuit** et les partenaires socio-professionnels, La CISP a instauré une dynamique d'insertion progressive et personnalisée, ajustant chaque parcours aux besoins spécifiques des bénéficiaires.

4-2 Organisation des Projets Personnalisés

- B.** Dans le mois environ après son admission la résidente est invitée par courrier à l'élaboration de son projet personnalisé
- C.** Selon l'évolution de la situation et les observations de la vie quotidienne, une suite P.P. sera ensuite organisée.
- D.** La RSE et la co-référente REVQC sont garantes du suivi et de l'évolution du projet, c'est également la RSE qui est en charge de sa rédaction qui sera co-signé par la résidente et la Cheffe de Service.
- Un exemplaire est remis à la résidente, photocopie dans le dossier et une version scannée dans le dossier informatisé de la résidente.
- Il en est de même pour les suites PP

4-3 Prolongation de séjour

Les prolongations sont faites à la lumière des avancements de la situation. Si la situation est bloquée, la prolongation sera faite avec la cheffe de service et conditionnée au travail sur ces blocages et un contrat moral pouvant aider la personne dans son accompagnement peut être mise en place.

4-3 Procédure d'accompagnement à la sortie

La sortie est envisagée dès l'entrée et se prépare tout au long du séjour. Au moment d'une proposition de logement, le référent de la résidente et l'Assistante sociale font le lien avec les travailleurs sociaux de secteur.

Un travail d'accompagnement est conduit afin :

- D'évaluer les besoins, le budget
- Anticiper et lister toutes les démarches à faire lors de l'accès au logement, prévoir si nécessaire un accompagnement à la Banque Solidaire de l'Équipement (BSE) et/ou achat de mobilier, aide à son déménagement...

Les sorties

	2022	2023	2024
Errance / sans domicile		1	2
Chez la famille / tiers	11	2	8
Héb. en structure	0	5	0
Logement adapté	2	0	
Logement autonome	4	1	2
Etablissement spécialisé	1	0	
Rupture d'hébergement	1	2	4
Autre (refus d'entrée de la personne après la visite des lieux)		3	5

2.2.6 Les points de blocage en vue d'une sortie

	2022	2023	2024
Accès aux droits	0	3	3
Ressources trop faibles pour occuper un logement	2	0	2
Difficultés familiales / manque d'autonomie	2	3	3
Problèmes de santé physique ou psychique (déclaré ou observé)	4	5	5
Manque de place en logement adapté	0	1	5

Manque de place en logement autonome	5	5	5
Autres : régularisation	10	14	12
Total	23	31	36

2.2.7 Durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2024

	2022		2023		2024	
Durée du séjour	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 6 mois	0	0	0	0	4	13
6 - 12 mois	4	9	0	9	11	33
12 - 24 mois	10	34	12	34	9	27
+ 24 mois	7	24	21	63	9	27
TOTAL	9	30	33	30	33	
Durée moyenne de séjour (en mois)	51	100%	33	100%		100%

2.2.8 Durée de séjour des personnes sorties en 2023

	2023		2024	
Durée du séjour	Nb d'hébergées	%	Nb d'hébergées	%
< 8 jours	NR		3	19
8 jours - 6 mois	8	40	3	18
6 - 12 mois	6	30	3	19
12 - 24 mois	5	25	3	19
+ 24 mois	1	5	4	25
TOTAL	12	100 %	16	100 %
Durée moyenne de séjour (en mois)				

4-4 Le CVS, prise en compte de la parole collective

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'expression mensuel, co-animé par un bénévole, pour une parole collective des dames au sujet de leurs questionnements et besoins concernant les actions menées et l'évolution de la vie à Point Nuit. Cette instance a par exemple dernièrement permis la mise en place de casiers individuels dans la cuisine collective, ou encore l'évolution des modalités de l'accès aux dons

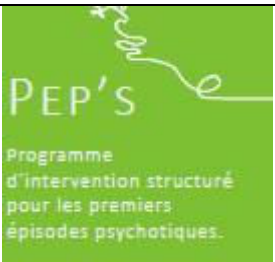
de nourriture proposés chaque semaine par la Banque Alimentaire du Rhône.

CONCLUSION ET PERSPECTIVE

L'année 2024 a été marquée par la consolidation d'une équipe engagée dans une approche d'accompagnement global, faisant de l'hébergement le point de départ d'un parcours à reconstruire dans une approche individualisée. Un travail a été conduit pour un collectif choisi et non subit, un vivre ensemble à la demande, porteur de protection et de liens sociaux été affectifs.

2025, sera l'année de la rédaction d'un projet de service, associant l'équipe et les personnes accompagnées. Au regard des différentes évolutions successives, le projet de service permettra de mettre en perspective les transformations des modalités d'accueil et d'accompagnement au service d'un CHRS modernisé.

Nos partenaires :

	Les Banques Alimentaires distribuent les denrées à un réseau de plus de 6029 associations, épiceries sociales et Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).
	Le soutien de l'Union européenne est indispensable pour les associations de lutte contre la pauvreté.
	Au centre hospitalier le Vinatier, le programme PEP'S organise un accès aux soins précoce pour les jeunes adultes qui traversent un premier épisode de psychose.
	Cette association s'adresse en priorité aux femmes et à leurs enfants victimes de violences intra familiales. Elle s'engage à préserver le droit des femmes et de leurs enfants à la dignité et à l'autonomie.

	Cette association offre des permanences mensuelles au Centre LGBTI+ de Lyon. Elle propose des espaces de discussion pour les personnes trans et leurs proches, favorisant les échanges et le soutien mutuel
---	---